



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

AMBASSADE DE FRANCE AUX ÉTATS-UNIS

FICHE ÉTATS-UNIS

I- Organisation de l'enseignement supérieur

1. Le système d'enseignement supérieur américain

a. Généralités

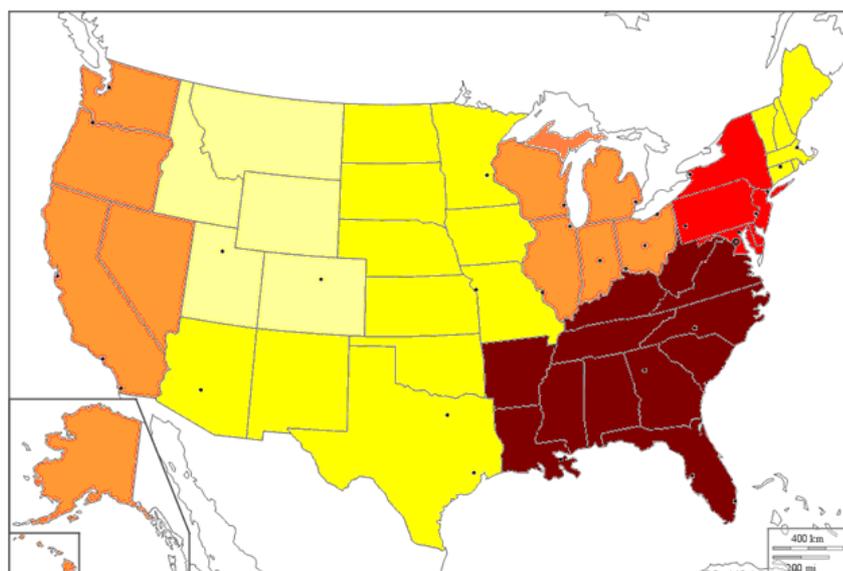
Le système d'enseignement supérieur américain se caractérise par une grande diversité tant du point de vue des programmes proposés que par la nature des établissements concernés. L'enseignement supérieur aux États-Unis est aussi marqué par une forte logique d'autorégulation, un degré élevé de décentralisation et une large autonomie des établissements.

Il est difficile d'établir une typologie unique des établissements, notamment parce que chaque État dispose de ses propres règles, traditions, dénominations. Indépendamment de leur taille et de leur localisation (urbaine, suburbaine, rurale) ; deux grands critères permettent toutefois de distinguer les universités entre elles :

- **leur statut** : il peut être public, privé à but non lucratif ou privé à but lucratif. Le statut définit les grandes règles qui régissent ces catégories d'établissements, tant fiscalement qu'en termes de gouvernance. Ces catégories ne s'accompagnent cependant pas d'une césure aussi nette au niveau des sources de financement des universités car les structures de financement sont souvent similaires, notamment entre institutions publiques et institutions privées à but non lucratif.
- **le niveau de diplôme délivré** : les établissements américains peuvent offrir des formations en deux ans (*Associate degree*), en quatre ans (*Bachelor's degree*), des formations de niveau *graduate*, à vocation professionnelle ou de recherche (*Master and Doctorate degrees*).

b. Chiffres clés

A la rentrée 2011-2012 on comptait **4 706** établissements d'enseignement supérieur aux États-Unis, dont 1649 publics, 1 653 privés à but non lucratif (« non profit ») et 1 404 privés à but lucratif (« for profit »). La répartition géographique de ces établissements est très disparate et marquée par un fort déséquilibre Est-Ouest et une sous-représentation de la région centrale. Le quart de ces établissements sont situés dans le Sud-est du pays, viennent ensuite l'Est et la région des Grands Lacs. Près de la moitié des établissements d'enseignement supérieur du Sud-est sont privés à but lucratif.



Répartition géographique des établissements d'enseignement supérieur aux Etats-Unis à la rentrée 2011

Légende		
< 5%	Rocky Mountains	
5-10%	New England; Plains; Southwest	
10-15%	Far West; Great Lakes	
15-20%	Mid East	
>20%	Southeast	

Source : U.S. Department of Education, National Center for Education Statistics, Integrated Post Secondary Education Data System (IPEDS), Automne 2011
Réalisation : Services Culturels de l'Ambassade de France aux Etats-Unis

A la rentrée 2011, **20 994 113** étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur américain. Cette même année **3 552 649** diplômés ont été délivrés dont 1 715 913 diplômés de Bachelor (48,3%), 730 635 diplômés de Master (20,57%) et 163 765 Doctoral degree (4,6%) La majorité d'entre eux (62%) se consacre à plein temps aux études, mais plus de 8 millions sont étudiants à temps partiel. Parmi ces étudiants, plus de 57% sont des femmes. Les étudiantes sont majoritaires dans tous les niveaux d'études et quels que soient le type d'établissement. La majorité des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur se rend dans un établissement public. Parmi les étudiants inscrits dans un établissement privé, plus d'un tiers (37%) choisissent une institution « for profit », un chiffre en hausse depuis 2009.

Diplômes délivrés en 2010-2011	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Associate's degree	942 336	26,52
Bachelor	1 715 913	48,30
Master	730 635	20,57
Doctoral degrees	163 765	4,61
TOTAL	3 552 649	100

2. Administration et financement

a. Rôle du gouvernement : fédéral, Etat fédéré, local

Le gouvernement fédéral américain ne bénéficie pas de pouvoir direct sur l'enseignement supérieur aux Etats-Unis. A la différence de la France, il n'y a pas de ministre de l'Enseignement Supérieur ni de cadre légal portant sur ces questions.

Les questions relatives à l'éducation sont traitées à la Chambre des Représentants par le *House Committee on Education and the Workforce* et au Sénat par le *Senate Committee on Labor and Human Resources*. On ne trouve pas aux États-Unis de lois nationales spécifiques à l'éducation : la création et la reconnaissance des établissements, des diplômes, le statut des étudiants, ne relèvent pas de l'autorité fédérale. On ne trouve pas non plus, au niveau national, de proclamation du droit à l'éducation. Certains droits et libertés sont cependant assurés, telle la liberté académique pour les universités et les étudiants ou l'accès à l'enseignement supérieur à un coût raisonnable.

Le Ministère de l'Éducation (Department of Education), créé en 1787, a pour mission d'assurer l'égalité dans l'accès à l'enseignement et de promouvoir l'excellence académique. Il fournit également une aide financière et technique aux étudiants, à leurs familles, aux enseignants et aux établissements. Mais les sommes sont trop limitées pour assurer l'éducation de chaque citoyen.

L'État Fédéral ne gère et ne finance que certaines écoles militaires, telles les 5 Académies (Army, Navy, Air Force, Coast Guard, and Merchant Marine) qui forment les officiers, et quelques *graduate schools* formant des experts dans les domaines de la Défense et de la Sécurité. C'est par conséquent au niveau des États que la politique de l'éducation est prise en charge.

En raison du caractère décentralisé du système éducatif américain, les associations professionnelles nationales jouent un rôle très important ; basées à Washington D.C., elles jouent le rôle de groupe de pression professionnel auprès des autorités fédérales ainsi qu'un rôle non-négligeable de conseil auprès du gouvernement. Nombre de ces associations sont d'ailleurs reconnues par le gouvernement américain pour leur mission de représentation et en tant que pôles d'information et de services. Elles peuvent parfois bénéficier d'une délégation de pouvoir leur permettant d'agir au nom du gouvernement. Nombre de ces associations jouent à présent un rôle actif dans la définition des stratégies d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Principales associations professionnelles de l'enseignement supérieur aux Etats-Unis :

- *American Council on Higher Education (ACE)*, représentant 1 800 établissements d'enseignement supérieur ;
- *Association of American Universities (AAU)*, représentant les 62 universités de recherche d'élite du pays ;
- *Association of Public and Land Grant Universities (APLU)*, représentant les universités publiques et privées ayant reçu une dotation foncière de l'Etat fédéral ;
- *Association of American Colleges and Universities (AAC&U)* ;
- *American Association of Community Colleges (AACCC)*, représentant 1200 « Community Colleges » ;
- *American Association of State Colleges and Universities (AASCU)*, représentant 420 « Colleges » et universités publics.

Le *U.S. Department of Education* est le Ministère chargé de l'Enseignement et dans une mesure réduite de certaines politiques d'enseignement supérieur – essentiellement le montant de l'aide fédérale aux étudiants, et la définition des catégories d'établissements qui peuvent faire bénéficier leurs étudiants de ces aides. A une époque où le coût de l'enseignement supérieur et le montant croissant de la dette étudiante moyenne sont au cœur du débat public, l'Etat fédéral affiche clairement la volonté d'utiliser ces leviers pour influencer les politiques des établissements – au niveau des frais, de la transparence, des politiques pédagogiques mais aussi du type d'enseignement dispensé - dans la mesure où l'Etat préconise, parmi les critères d'évaluation de la performance des établissements, une évaluation des salaires moyens obtenus par les étudiants diplômés.

Le *U.S. Department of State*(Ministère des affaires étrangères) compte en son sein un « Bureau of Educational and Cultural Affairs » qui gère les programmes de partenariat international et les bourses de mobilité internationale du gouvernement fédéral, dont le programme Fulbright et le programme Gilman. L'agence IIE (Institute of International Education) est l'opérateur privé « non-profit » qui apporte son expertise au State Department pour la gestion de tous ces programmes d'échange universitaires.

Il existe également d'autres agences fédérales pouvant intervenir sur des questions d'enseignement supérieur à différents niveaux, notamment en ce qui concerne l'assistance et le soutien à la recherche, la formation et le développement.

b. Financement des établissements

Les établissements d'enseignement supérieur bénéficient de plusieurs sources de financement :

Les frais d'inscriptions payés par les étudiants : aux Etats-Unis, le coût total d'une année d'études dans un établissement d'enseignement supérieur varie selon plusieurs critères fondamentaux : le type d'établissement (public, privé à but non lucratif, privé à but lucratif), la taille, la situation géographique, les programmes proposés, et bien entendu les frais d'inscription – sachant qu'ils sont compris entre 4 000 et 45 000 dollars et qu'ils ne cessent d'augmenter. Ces sommes comprennent les droits d'inscription, les frais de pension et de logement, les livres et fournitures scolaires, l'assurance médicale de l'étudiant ainsi que les frais de dossier. Dans l'ensemble des universités américaines, les frais d'inscriptions ont augmenté de plus de 30% en moyenne ces dix dernières années.

Les financements locaux : subventions municipales ou des Etats fédérés, en ce qui concerne les universités publiques. Ces financements n'ont cessé de décliner, en particulier depuis la crise financière de 2008. La part moyenne de la contribution des Etats à l'enseignement supérieur public était de 23,85% en 2005-2006 ; elle était de 19,46 % en 2010 -2011 (National Center for Education Statistics).

Les dotations (« endowments ») des universités : un grand nombre d'universités, privées et publiques, ont reçu au fil du temps des dons conséquents, en capital ou en terrain, dont le total agrégé constitue leur « endowment » ou dotation. Les revenus du capital peuvent être considérables et soutiennent les budgets des universités, en particulier les universités publiques d'Etat qui ont vu la contribution publique décliner au fil du temps. A titre d'exemple, l'Université (publique) du Michigan dispose aujourd'hui d'un « endowment » de plus de \$7,7 milliards. Souvent les donateurs précisent le domaine de recherche ou d'enseignement vers lequel ils souhaitent voir diriger leurs dons et leurs intérêts.

c. Accréditations

Malgré l'apparente liberté dont bénéficient les universités américaines, la reconnaissance nationale et internationale de leurs enseignements et de leurs diplômes est un enjeu majeur pour l'insertion professionnelle de leurs étudiants et pour la renommée des établissements.

L'accréditation est la reconnaissance accordée à un établissement (*institutional accreditation*) ou à certains départements de cet établissement (*programmatic or specialized accreditation*). L'accréditation n'est pas acquise une fois pour toutes ; en fonction des cas elle peut même être reconduite chaque année afin que les établissements maintiennent leurs standards pédagogiques.

D'une façon générale, le Département de l'Education américain (USDE) compte sur les agences d'accréditation pour assurer la qualité de l'enseignement proposé, la qualification des professeurs, et l'amélioration des formations dispensées. Ces agences sont elles-mêmes évaluées et accréditées par le Département de l'Education américain ou le Comité d'accréditation de l'Enseignement supérieur (Council for Higher Education Accreditation : CHEA).

Les établissements d'enseignement supérieur sont en effet pour leur grande majorité accrédités auprès d'agences. Ces accréditations, avec les critères propres à chaque agence, contraignent la façon dont les établissements fonctionnent (qui a le droit d'enseigner, comment les programmes sont établis, etc.), et définissent le type de reconnaissance dont les diplômés et crédits délivrés par une institution bénéficient auprès d'autres établissements. **Par ailleurs, seuls les étudiants inscrits dans un établissement accrédité sont en mesure de recevoir une aide financière du gouvernement fédéral** (\$80 Milliards annuels d'aides et bourses diverses versées par les États et le Gouvernement Fédéral à l'enseignement supérieur). Les agences d'accréditation sont de trois types:

- les agences d'accréditation régionales : généralistes, elles mesurent la qualité d'un établissement dans son ensemble et se focalisent sur les structures sanctionnant leurs formations par un diplôme.
- Les agences nationales.
- les agences d'accréditation spécialisées : elles évaluent les programmes d'enseignement dans un champ disciplinaire spécifique (médecine, droit, théologie...).

La plupart des universités « traditionnelles » (à but non lucratif) sont accréditées par l'une des agences d'accréditation régionales.

Les établissements ayant une accréditation nationale sont principalement des institutions à but lucratif offrant des formations à dominante professionnelle et technique. La plupart des établissements ayant une accréditation au niveau régional n'acceptent pas les crédits validés dans une institution ayant une accréditation nationale. Cela limite les passerelles entre établissements à but lucratif et les autres.

Pour plus d'informations voir

http://www2.ed.gov/admins/finaid/accred/accreditation_pg6.html#NationallyRecognized

et

<http://www.chea.org/Directories/index.asp>

3. Les différents types d'établissements

a. Les formations en deux ans : « Community » ou « Junior Colleges »

Les *Community Colleges*, parfois appelés *junior colleges*, *technical colleges* ou *city colleges*, sont des établissements généralement publics (l'appellation *junior college* correspond aujourd'hui essentiellement à des établissements privés) qui proposent un enseignement de courte durée, à faible coût et de proximité.

Ces établissements regroupent une grande variété de formations courtes. Ils offrent des formations de niveau BAC+2 tant dans les matières générales et techniques et pratiquent une politique d'accès libre. Ils jouent également un rôle fondamental dans la formation continue et la remise à niveau.

Selon le Department of Education américain, seule une minorité des étudiants des *Community colleges* (40%) étudie à plein temps. Les *Community colleges* bénéficient d'atouts importants : leur intégration dans le tissu économique local, la réactivité dont ils font preuve en matière d'adaptation des enseignements aux nouveaux besoins et leurs liens avec le monde de l'entreprise. Ils accueillent chaque année près de 12 millions d'étudiants. L'accès aux établissements proposant ce type d'études est ouvert à tout étudiant possédant un diplôme de *High School* (fin du lycée) à l'exception de quelques programmes techniques et professionnels des *Community et Junior Colleges* qui réclament des qualifications supplémentaires particulières.

Outre leur rôle en termes de formation continue, de formation professionnelle et de mise à niveau pour ceux qui voudraient ensuite suivre des cours de niveau supérieur, les *Community colleges* délivrent plusieurs types de diplômes correspondant à des études courtes. Le plus connu est l'*Associate's Degree*, qui sanctionne une formation universitaire en deux ans.

Après avoir obtenu leur diplôme, de nombreux étudiants décident de poursuivre leurs études en s'inscrivant dans un établissement pour y préparer un *Bachelor's Degree*. On les appelle « *transfer students* ». Puisque ces étudiants ont déjà effectué deux ans d'études, ils peuvent bénéficier, au mieux, selon le cursus suivi et à la discrétion souveraine de l'université d'accueil, d'une admission directe en troisième année de *Bachelor*, bien que certaines universités réputées ne les admettent qu'en deuxième année.

Par ailleurs les *Community colleges* délivrent en moyenne chaque année 270.000 « *certificates* », sanctionnant une formation professionnelle qui peut être de durée courte ou longue, souvent d'un an, dans des domaines aussi divers que l'aide à la personne, la maintenance aéronautique, la charpente, la nutrition ou encore la plomberie.

Si les *Community Colleges* n'opèrent pas de sélection à l'entrée et offrent des études à coût modique, cela ne signifie pas qu'ils dispensent une éducation de seconde classe. Ils permettent à des étudiants de condition modeste ou à des personnes actives sur le marché du travail de poursuivre une formation post-secondaire.

b. Les formations en quatre ans : « Colleges » ou « Universities »

Les *Colleges* sont des établissements autonomes qui assurent un enseignement au niveau *undergraduate*. Il en existe une très large gamme tant par le degré de sélection qu'ils appliquent que par le coût de la scolarité ou encore l'affiliation religieuse. Cette appellation de *College* pour désigner des institutions de niveau « undergraduate » est communément acceptée mais on peut parfois trouver des universités préparant au doctorat qui portent l'appellation « *College* » et inversement des institutions en quatre ans qui se nomment « *University* ».

Au bout de 4 ans, les étudiants obtiennent en général un diplôme de *Bachelor of arts* (B.A.) ou *Bachelor of science* (B.S.), sachant qu'il existe aussi de nombreux diplômes spécialisés de Bachelor, le plus connu étant celui en « Business » (B.B., ou Bachelor of Business Administration, B.B.A.)

Les *colleges* sont souvent choisis par les étudiants pour la qualité de leur infrastructure et le degré d'encadrement dont ils bénéficieront. En revanche, si les professeurs qui y exercent sont eux-mêmes pour l'essentiel docteurs dans leur discipline, le poids de la recherche sur le campus et dans la formation y est en moyenne inférieur à ce que l'on trouve dans les universités proposant des programmes doctoraux.

c. Les établissements offrant des formations doctorales

Les universités (« *universities* »), établissements pluridisciplinaires couvrant généralement l'ensemble des niveaux de formation, depuis le Bachelor jusqu'au doctorat, se composent généralement de plusieurs *colleges*, et/ou *schools*.

Elles dispensent des enseignements dans de nombreuses disciplines, sciences humaines et sociales, sciences exactes et dans d'autres domaines tels que le commerce, l'ingénierie, l'agriculture, la pédagogie, le travail social. Les universités possèdent des facultés (*graduate schools* et *professional schools*) pour les études médicales, pharmaceutiques, juridiques. Les *professional schools* sont spécialisées dans l'enseignement d'une seule discipline (médecine, dentisterie, droit, pharmacie, gestion, etc.). La durée des études varie selon les professions et comporte parfois une période d'internat (comme en médecine). Elles délivrent des diplômes spécialisés (M.D pour la médecine, J.D pour les avocats).

Parmi les institutions doctorales, il est d'usage de suivre les recommandations de la fondation Carnegie (<http://classifications.carnegiefoundation.org>), de nommer *research universities* celles qui forment une plus grande proportion de doctorants et consacrent une large part de leur budget à la recherche. Moins de 300 universités sont considérées par la fondation Carnegie comme des *research universities*.

Les instituts de technologie sont semblables à des universités mais se consacrent essentiellement à l'étude des sciences et de la technologie. S'ils portent souvent le nom de l'État dans lequel ils sont situés (*Massachusetts Institute of Technology*, *Georgia Institute of Technology*, *California Institute of Technology*, etc.), ils sont pour la plupart privés.

d. Les établissements d'enseignement technique (vocational school et technical school)

Ils dispensent en général un enseignement non universitaire et proposent une formation professionnelle dans le domaine des arts et métiers. Ces études ne permettent pas d'accéder ensuite à un *college* ou une université car les crédits obtenus ne sont pas reconnus par les universités. Elles préparent l'étudiant à être opérationnel sur le marché du travail dès la fin des cours, dont la durée se réduit en général à moins de quinze mois. A l'issue de leur formation, les étudiants reçoivent un certificat attestant de leurs aptitudes techniques ou professionnelles dans leur spécialité.

e. Les établissements à but lucratif (for profit)

Bien que toujours en marge du système universitaire américain en termes de réputation et reconnaissance, ils connaissent une phase de forte progression et comptent aujourd'hui quelque 3.000 établissements. Les

inscriptions dans ce type d'établissement ont connu une hausse moyenne de 9% par an au cours des 30 dernières années contre 1,5% par an pour les autres types d'établissements d'enseignement supérieur.

D'autre part, ils jouent un rôle particulier vis-à-vis des publics "atypiques", en accueillant selon des modalités particulièrement accommodantes (horaires, lieux, etc.) adultes et minorités en particulier, notamment 43% d'étudiants issus des minorités, un chiffre supérieur de 10 points à la moyenne nationale.

Les frais d'inscription dans les *for-profit colleges* sont en moyenne plus élevés que dans les universités publiques mais moins importants que ceux pratiqués dans les universités privées à but non lucratif. Il n'empêche que certains *for-profit colleges* sont de plus en plus connus. On peut citer à titre d'exemple l'université de Phoenix. Fondée en 1976, elle a aujourd'hui plus de 200 sites de formation, des formations en ligne dans plusieurs pays et plus de 345 300 étudiants.

f. « Minority-serving institutions »

L'expression "Minority serving institution" désigne la catégorie particulière d'établissements d'enseignement supérieur qui comptent plus de 50% d'étudiants issus d'une minorité spécifique. (Historically Black Colleges and Universities (HBCUs), 105), Hispanic Serving Institutions (HSIs, 275), Tribal College and Universities (TCUs, 36), Asian American Native American Pacific Islander-Serving Institutions (AANAPISIs, 15)

Ces établissements et les programmes fédéraux qui leur sont dévolus œuvrent pour l'amélioration du taux de diplomation final de ces populations. Ces institutions prennent en compte les spécificités culturelles de leur public étudiant et créent un environnement plus propice à leur réussite, à travers des méthodes pédagogiques et structurelles innovantes.

4. Organisation interne des établissements

a. Structure et gouvernance

Tous les établissements privés et la plupart des établissements publics ont un statut de *corporation*. Ils sont indépendants et très autonomes. La gestion des pratiques académiques et administratives ainsi que de l'utilisation et la recherche des fonds est libre.

Dans les universités privées, le conseil d'administration est l'organe de contrôle des équipes exécutives. Ce conseil, sur proposition du président, donne les grandes orientations (équivalent d'une lettre de mission, renégociée de facto à chaque réunion du conseil) à l'université et peut se séparer d'un président dont l'action ne serait pas satisfaisante.

Dans les universités publiques, les représentants des autorités (municipales ou de l'Etat en fonction du type d'université) jouent un rôle similaire, sous le contrôle additionnel du parlement et du maire/gouverneur qui votent et exécutent les contributions publiques aux budgets de ces établissements.

b. Les frais d'inscription

En moyenne les frais d'inscription et de scolarité pour l'année universitaire 2011-2012 aux Etats-Unis étaient de \$15.787. Ce chiffre ne prend pas en compte les écarts entre les institutions publiques et privées. Ainsi une année universitaire dans un établissement public pour la même année est évalué en moyenne à \$9.980, tandis que les frais s'élèvent en moyenne à \$21.105 pour un établissement privé voire ; cette moyenne s'élève à \$34.680 pour les quart des établissements privés les plus onéreux.

S'ajoutent à la charge des étudiants des dépenses annexes comme l'accès aux infrastructures sportives ou l'abonnement à la bibliothèque universitaire qui n'apparaissent pas dans les frais d'inscription des établissements.

c. Les aides aux étudiants

Plus de 70% des étudiants américains reçoivent une aide pour le financement de leurs études. L'éventail des sources d'aides financières est très large. L'Etat aide les étudiants à travers des bourses (Pell Grants, Supplemental Educational Opportunity Grants, Leveraging Educational Assistance Partnerships, Academic Competitiveness Grants, Smart Grants, Veterans' grants, Military grants et autres), des prêts (Perkins Loans, Ford Direct Student Loan, Federal Family Education Loan, Parents Loans for undergraduate students), les Federal work-study (fonds attribués aux établissements pour la création d'emploi à temps partiel destinés aux étudiants), et les déductions d'impôt pour l'enseignement. Au total, l'aide fédérale en « Pell Grants », l'aide la plus répandue sur critères financiers, s'est élevée pour l'année 2011-2012 à \$ 33 575 066 024. La bourse moyenne était de \$3 550, pour un maximum possible de \$5 550. Un peu plus de 73% de cette aide était destinée aux étudiants de niveau undergraduate.

Les étudiants peuvent également bénéficier de bourses attribuées par les Etats, des acteurs privés, et les établissements eux-mêmes.

L'aide fédérale représente presque 65% du total des aides accordées aux étudiants. En particulier en valeurs brutes, les prêts fédéraux sont en moyenne la source principale d'aide que ce soit au niveau licence ou master-doctorat. L'ensemble des prêts fédéraux représente moins de la moitié de l'ensemble de l'aide pour les étudiants en licence (41.5%) mais joue un rôle beaucoup plus important au niveau master/doctorat (62%).

Les Bourses fédérales:

Le programme Federal Pell Grant a accordé en 2012 9.6 millions de bourses d'un montant maximum de \$5 550 selon les prévisions actuelles. Le nombre d'étudiants qui reçoivent des bourses Pell a augmenté de 62% de 3,7 millions à 6 millions en 10 ans, après avoir augmenté de 38% dans la décennie précédente. Il s'agit de bourses sur critères sociaux pour étudiants de moins de 24 ans à revenus faibles. Le montant maximum de la bourse attribuée peut changer chaque année en fonction des décisions budgétaires de l'Etat.

Si l'on compare ces sommes par individu au coût d'une année universitaire dans un grand établissement privé (en moyenne \$28 500 en 2011-2012) elles semblent faibles. En revanche, elles permettent de couvrir une part importante des frais d'inscription à des « Colleges » publics à 2 ans (« Community Colleges »), au coût moyen de \$2963 /an en 2011-2012.

Source : <http://www.collegeboard.com>

<http://www.collegeboard.com/student/pay/add-it-up/4494.html>

Les prêts étudiants régulés par le Département Américain de l'Education :

Le Low interest Federal Perkins Loan Program, et les Stafford Loans (le William D. Ford Direct Loan Program et le Federal Family Education Loan Program) opèrent depuis 1965 sur des critères de base identiques : seuls les étudiants ayant des résultats scolaires satisfaisants et issus de milieux modestes sont éligibles. La nationalité américaine n'est pas requise, puisque les résidents légaux et les étudiants étrangers en situation régulière ont la possibilité de poser leur candidature. Les bénéficiaires sont répartis en deux catégories : les étudiants les plus modestes peuvent bénéficier de prêts à taux zéro (subsidized loans : l'Etat fédéral se charge de rembourser les intérêts auprès du créancier) tandis que les autres étudiants qui sont autorisés à participer au programme obtiennent des prêts à faible taux (unsubsidized loans). Le montant maximal d'un prêt varie selon l'année d'étude (la somme allouée augmente au fil des années) et le statut familial du candidat. Pour l'année 2010-2011, plus de 800 000 étudiants étaient bénéficiaires du *Perkins Loan Program* (dont le prêt moyen était de 2 533 dollars), et plus de 19 millions d'étudiants bénéficiaient des *Stafford Student Loans (subsidized et unsubsidized)* (Source : Rapport 2012 de la « National Association of Student Aid Administrators »).

Une deuxième forme d'aide aux étudiants vient sous la forme d'une incitation au travail à temps partiel aux cours des études : les fonds fléchés « Federal work-study » encouragent les universités à créer des emplois destinés aux étudiants qui financent ainsi une partie de leurs études. Ces financements sont versés directement aux établissements (« campus-based programs ») ou aux employeurs, qui s'engagent à payer la moitié du salaire de l'étudiant.

On estime à 38% le nombre d'étudiants « undergraduate » travaillant à temps partiel pour le financement de leurs études (Source : US Department of Education, National Center for Education Statistics, <http://www2.ed.gov/programs/fws/index.html>)

L'ensemble de l'aide aux étudiants, tout type d'aide confondu, représente chaque année presque 200 milliards de dollars.

Bien que les aides financières du gouvernement fédéral restent une source majeure d'aide aux études, de nombreux étudiants cumulent aussi des emprunts auprès d'organismes de prêt privés. La part de l'emprunt dans le financement des études est préoccupante : deux tiers des diplômés de 2011 étaient endettés, la dette moyenne par individu s'élevant à \$26,600 (Sources : Forbes, 08/07/2013 ; <http://www.projectonstudentdebt.org/>)

II- Organisation des études et enseignements dispensés

1. Les cycles d'étude

Il n'existe pas de lois fédérales gouvernant les titres des diplômes délivrés que ce soit au niveau undergraduate ou au niveau graduate bien que chaque Etat réglemente le niveau des diplômes délivrés sur son territoire. Chaque institution a l'autonomie de déterminer ses propres critères selon les standards établis par l'Etat ou par les agences d'accréditation.

a. Undergraduate

Associate Degree

Il s'agit d'un diplôme équivalent au Bac+2. Il est principalement délivré par les *community/junior colleges* et par quelques institutions proposant des formations plus longues de quatre ans. Ce diplôme peut clôturer le cycle d'études dans un secteur précis ou peut préparer les étudiants à poursuivre leurs études dans le cadre d'une institution offrant un *Bachelor Degree* (Bac+4).

Depuis une dizaine d'années, se multiplient des diplômes d'une durée inférieure à celle du traditionnel *Bachelor* en quatre ans, délivrés par des institutions distinctes des classiques universités américaines: les *community colleges*, établissements publics offrant des programmes d'études en deux ans ainsi que des institutions privées à but lucratif.

Cette catégorie de diplôme regroupe les *associate's degrees* et les *occupational certificates*. Ces derniers sont eux-mêmes divisés en trois catégories (courte, moyenne et longue durée). L'obtention d'un *short-term certificate* nécessite moins d'une année d'étude à temps plein, celle d'un *mid-term certificate* moins de deux, et celle d'un *long-term certificate* deux années d'études voire davantage. Les diplômes de courte durée sont les plus sollicités car ils permettent une insertion rapide sur le marché du travail.

Bachelor's Degree

Le cursus sanctionné par un *Bachelor of Arts* aux Etats-Unis est d'une grande souplesse. Il est en général possible de choisir dans une large gamme de cours et de se constituer un cursus sur mesure. Chaque cours suivi au cours d'un semestre équivaut à un nombre précis de *credit hours ou units*.

- Matières principales (major courses) : il s'agit de la matière que l'étudiant souhaite approfondir généralement à partir de la troisième année. La plupart des étudiants choisissent une seule matière principale, mais certaines universités donnent la possibilité d'en avoir deux, sur des sujets voisins ou non, sachant que dans le second cas il peut être nécessaire de suivre un nombre de cours supérieur. Les cours dans cette matière représentent selon les cas entre le quart et la moitié du nombre total des cours exigés pour l'obtention d'un diplôme.

- Matières complémentaires (*minor courses*) : il s'agit d'une discipline (ou d'une thématique telle que « affaires européennes ») que l'étudiant souhaite approfondir, en plus de la matière principale. Le nombre de cours exigés peut être deux fois moins important que pour la matière principale.
- Matières à option (*elective courses*) : ces cours peuvent être choisis dans n'importe quelle unité de formation et de recherche (*department*). Ils offrent la possibilité d'explorer d'autres sujets ou disciplines et de réunir le nombre de *credits* nécessaires à l'obtention du diplôme.

Le Bachelor Degree est le diplôme le plus communément délivré, notamment parce qu'il est nécessaire pour trouver un travail qualifié. Traditionnellement il consiste en un cycle d'études de 4 ans d'études à temps complet qu'il s'agisse d'un « B.A. » (Bachelor of Arts) ou « B.S » (*Bachelor of Science*). Le titre « B.A. » n'est pas indicatif d'une spécialité disciplinaire mais d'une approche pédagogique qui fait l'une des spécificités du système d'enseignement supérieur américain : un cursus « B.A. » associe des cours de spécialités multiples, permettant à l'étudiant d'accéder à un savoir disciplinaire large, qui n'exclura ni les sciences « exactes » ni les humanités. C'est le socle de ce que les Américains appellent la « Liberal Education ». Un B.A. peut sanctionner les 4 premières années d'étude d'un individu qui a suivi des cours de laboratoire en Chimie, et fera un Master en Chimie. Un B.S. marque le choix d'une spécialité spécifique dont l'étude se fera à l'exclusion d'autres disciplines au cours de ces 4 premières années d'étude : l'étudiant peut donc opter pour un B.S. en journalisme, ou un B.S. en sciences informatiques.

Quelques universités délivrent des *Bachelor Degrees* spécialisés sur des sujets spécifiques (éducation, affaires sociales, infirmerie,...). Si le cursus est conçu pour quatre années à temps plein, le temps moyen nécessaire pour l'obtention du B.A. tous établissements confondus est supérieur puisqu'il est de six ans.

Appellations de quelques diplômes :

b. Graduate

Les études suivant les 4 premières années d'étude sont comprises sous l'appellation « Graduate studies ». Elles comprennent les masters, les doctorats, ainsi qu'une série de diplômes gradués propres à des professions spécifiques (diplôme de droit, médecine, business etc.) La grande majorité des étudiants poursuivant des études graduées le font en vue de l'obtention d'un diplôme de Master.

Le Master

Il en existe deux types :

Research Master's Degree : les études consistent en des cours à forte composante recherche auxquels s'ajoute généralement la rédaction et la défense d'un mémoire (« thesis ») et, parfois, la réalisation de projets. Il fait partie du cursus pour l'obtention d'un doctorat et sera délivré aux étudiants décidant d'arrêter leurs études avant la soutenance de leur thèse.

Professional Master's Degree : les études consistent en des cours de nature plus appliquée, accompagnés de la réalisation de plusieurs projets et de la rédaction de rapports. Les plus communs sont les Master of Arts et Master of Science mais il existe une large gamme de dénominations correspondant à des domaines divers allant des affaires publiques à l'ingénierie en passant par les affaires environnementales et le droit.

La durée des études la plus commune est de deux ans (après l'obtention d'un *Bachelor's Degree*), mais elle peut aller de un à trois ans selon la spécialité choisie et l'université concernée.

Le doctorat (Ph.D)

La plupart des doctorants américains passent par trois différentes phases au cours de leurs études. La première étape, qui s'échelonne sur une à trois années, demande à l'étudiant un travail personnel dans son domaine

d'étude. Cette phase est souvent suivie d'un examen « préliminaire » détaillé ou d'une série d'examens où l'accent est mis sur l'étendue des connaissances, plutôt que sur leur approfondissement. Bien souvent, l'étudiant doit passer par la suite un examen écrit et oral dans son domaine de spécialisation, où l'accent est cette fois-ci mis sur l'approfondissement des connaissances. Certains parcours de doctorat requièrent que l'étudiant satisfasse des attentes en matière de pédagogie (prendre des cours d'enseignement pour les classes du supérieur et donner des cours au niveau bachelor) ou de sciences appliquées (épreuve clinique pratique, stage clinique dans les programmes de doctorat en psychologie clinique ou sociale).

Deux à quatre ans supplémentaires sont habituellement nécessaires pour permettre à l'étudiant de contribuer à la connaissance dans son domaine sous la forme d'un mémoire écrit. Dans la plupart des cas, le mémoire se compose dans une première partie d'une revue de littérature détaillée, dans une deuxième partie d'une description de la méthodologie et enfin d'une partie conséquente d'analyse scientifique, sociale, historique, philosophique ou littéraire. Il est d'usage que le candidat défende ensuite son travail au cours d'une soutenance, qui peut être parfois publique, face à un jury d'évaluation composé d'experts dans le domaine concerné.

L'entrée en programme de doctorat s'effectue normalement après le diplôme de Bachelor. Cela signifie que les deux années considérées comme Master de Recherche sont généralement intégrées dans le parcours menant au doctorat. De fait, les étudiants poursuivant un doctorat n'obtiennent pas le diplôme de Master sauf s'ils décident d'abandonner leur thèse avant sa soutenance. Il est aussi possible d'accéder à un programme de doctorat après avoir complété un programme de Master.

La durée des études, à partir de la fin du Bachelor, est généralement de 5 ans mais il est courant d'obtenir son doctorat après une période plus longue.

2. Les diplômes délivrés

a. Les différents types de diplômes

Les diplômes délivrés aux Etats-Unis dépendent des types d'établissement et des domaines d'études (voir ci-dessus).

Au niveau Undergraduate il existe deux types principaux de diplômes : les Associate's degree délivrés par les Community Colleges après 2 années d'études et les Bachelor's degree délivrés par les Colleges et les Universités après 4 ans d'études.

Liste des principaux diplômes délivrés aux Etats-Unis¹

Niveau	Institution	Abréviation	Nom du diplôme	Durée
Undergraduate	Community Colleges	AA	Associate of Arts	2
		AS	Associate of Science	2
		AAS	Associate of Applied Science	2
	Colleges Universities	BA	Bachelor of Arts	4
		BS	Bachelor of Science	4
Graduate	Universities	MA	Master of Arts	1-2
		MS	MS Master of Science	1-2
		MBA	MBA Master of Business Administration	1-2
PhD	Universities	Ph.D	Doctorate of Philosophy	3-4 +

Titres de « Bachelor » les plus fréquents :

- Bachelor of Architecture (B.Arch.)
- Bachelor of Arts/Artium Baccalaureus (B.A. , A.B.)
- Bachelor of Business (B.B.) / Bachelor of Business Administration (B.B.A.)
- Bachelor of Engineering (B.E./B.Eng.) / Bachelor of Science in Engineering (B.S.E./B.S.EN.)

¹ Il existe également des diplômes particuliers et des intitulés de diplômes propres à certaines professions qui ne sont pas listés ici.

- Bachelor of Journalism (B.J.)
- Bachelor of Laws (LL.B.)
- Bachelor of Literature (B.Lit.)

Titres de Master les plus fréquents :

- Master of Arts (M.A. / A.M.)
- Master of Arts in Humanities (M.A.H)
- Master of Business Administration (M.B.A) / Master of Science in Business Administration (M.S.B.A.) / Executive Master of Business Administration (E.M.B.A.)
- Master of Computer Science (M.C.S)
- Master of Education (M.Ed.)
- Master of Engineering (M.E.) / M.eng.) / Master of Science in Engineering (M.S.E.)
- Master of Fine Arts (M.F.A.)
- Master of Journalism (M.J.) / Master of Arts / Science in Journalism (M.A.J. / M.S.J.)
- Master of Philosophy (M.Phil.)
- Master of Physical Education (M.P.E. / M.P.Ed.)
- Master of Public Health (M.P.H) / Master of Science in Public Health (M.S.P.H)
- Master of Public and International Affairs (M.P.I.A.)
- Master of Women's Studies (M.W.S.)

Quelques « Certificates », valant plus qu'un Master mais moins qu'un Doctorat :

- Advanced Certificate (A.C.) / Advanced Graduate Certificate (A.G.C.) / Advanced Graduate Specialist Certificate (A.G.S.C.) / Certificate of Advanced Studies (C.A.S.) / Certificate of Advanced Graduate Studies (C.A.G.S.)
- Certificate of Advanced Study in Business (C.A.S.B) / Certificate of Advanced Management Studies (C.A.M.S)
- Certificate of Advanced Professional Studies (C.A.P.S.)
- Specialist of Certificate in Gerontology (S.C.G.)
- Specialist in Psychology (Psy.S.)
- Specialist in Library Science (S.L.S)
- Specialist in Counseling (Spe.C.)
- Specialist in Public Administration (S.P.A)
- Specialist in School Administration (S.S.A.)
- Specialist in School Psychology (S.S.P.)

Diplomas

- Artist's Diploma (A.D.)
- Professional Engineer (P.E.)
- Chemical Engineer (Ch.E.)
- Civil Engineer (C.E.)
- Electric Engineer (E.E.)
- Graduate Diploma in Management (G.D.M.)
- Graduate Diploma in Management (G.D.M.)
- Graduate diploma in Public Administration (G.D.P.A.)
- Graduate Diploma in Taxation (G.D.T.)
- Graduate Performance Diploma (G.D.P.) (performing arts)
- Professional Diploma (P.D.)

Degrees

- Doctor of Ministry (D.Min.)
- Doctor of Psychology (Psy.D. / D.Psy.)
- Education Specialist (Ed.S. / Sp.Ed.)
- Licentiate in Sacred Theology (S.T.L.)

Titres de Doctorats professionnels :

- Doctor of Chiropractic (D.C. or D.C.M.)
- Doctor of Dental Science (D.D.S) or Doctor of Dental Medicine (D.M.D)
- Doctor of Jurisprudence or Juris Doctor (J.D.)
- Doctor of Medicine (M.D.)
- Doctor of Optometry (O.D.)
- Doctor of Osteopathic Medicine / Osteopathy (D.O.)
- Doctor of Pharmacy (Pharm.D.)
- Doctor of Pediatric Medicine / Podiatry (D.P.M. , D.P. , or Pod.D.)
- Master of Divinity (M.Div.), Master of Hebrew Letters (M.H.L.) or Rabbinical Ordination (RAV)
- Doctor of Veterinary Medicine (D.V.M.)

Quelques titres de docteur (recherche)

This is the list of frequently awarded research doctorate degree titles accepted by the National Science Foundation (N.S.F.) as representing degrees equivalent in content and level to the Doctor of Philosophy (PhD) degree.

- Doctor of Arts (D.A.)
- Doctor of Business Administration (D.B.A.)
- Doctor of Church Music (D.C.M.)
- Doctor of Canon Law (J.C.D. / D.C.L.)
- Doctor of Design (D.Des.)
- Doctor of Education (Ed.D.)
- Doctor of Engineering (D.eng. / D.E.Sc. / D.E.S.)
- Doctor of Fine Arts (D.F.A.)
- Doctor of Hebrew Letters (D.H.L.)
- Doctor of Industrial Technology (D.I.T.)
- Doctor of Juridical Science (J.S.D. / S.J.D.)
- Doctor of Music (D.M.)
- Doctor of Music / Music Arts (D.M.A.)
- Doctor of Music Education (D.M.E.)
- Doctor of Modern Languages (D.M.L.)
- Doctor of Nursing Science (D.N.Sc.)
- Doctor of Philosophy (Ph.D.)
- Doctor of Public Health (D.P.H.)
- Doctor of Sacred Theology (S.T.D.)
- Doctor of Science (D.Sc. / Sc.D.)
- Doctor of Social Work (D.S.W.)
- Doctor of Theology (Th.D.)

b. La reconnaissance des diplômes

Pour la reconnaissance des diplômes étrangers, le U.S. Department of Education se fie :

- aux accréditations nationales des pays partenaires
- à l'information transmise par les organisations internationales
- aux accords internationaux tels la Convention de Lisbonne
- aux recommandations d'évaluateurs dans les universités et de l'association des « Admissions officers » américains (American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers)

Le catalogue développé par cette association, « EDGE » (« Electronic Database for Global Education) fait actuellement foi auprès du Gouvernement fédéral américain, et auprès des de nombreux employeurs.

Jusqu'au mois de juillet 2013, le diplôme d'ingénieur français était considéré comme équivalent au « Bachelor of Science » par l'AACRAO (American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers). Cette association regroupant les responsables des admissions des universités américaines définit les équivalences de diplômes. Grâce à un travail de pédagogie et d'influence piloté par les services de coopération universitaire de l'Ambassade de France aux Etats-Unis, Campus France USA et la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs, le diplômé d'ingénieur français vient d'être reconnu comme équivalent au « Master of Science » par l'AACRAO. En effet, alors que le décret de 1999 relatif à la création du Master stipule que ce grade est conféré de plein droit en France aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur, les Etats-Unis exigent six années d'études supérieures (4 + 2) pour attribuer un Master. Le processus de Bologne avait permis de faire reconnaître le « Bachelor » européen (3 ans d'études supérieures) comme équivalent du « Bachelor » américain (4 ans) et de moduler ainsi cette exigence pour le Master européen qui correspond à 5 ans d'études supérieures (3 + 2). Une difficulté particulière apparaissait pour les Grandes Ecoles, les études en classe préparatoire étant souvent perçues comme un cursus propédeutique, souvent mal identifié dans le parcours diplômant et dans l'architecture des diplômes européens. Ainsi, le diplôme d'ingénieur français décerné au bout d'un cursus de 2 + 3 ans était jusqu'à présent évalué par l'AACRAO comme un « Bachelor of Science ». Cette sous-évaluation de la valeur du diplôme d'ingénieur français soulevait de nombreuses difficultés. Les droits à certains types de visa ou d'emploi, par exemple, ne sont ouverts qu'aux titulaires de diplômes niveau Master. L'inscription en doctorat de titulaires du diplôme d'ingénieur français était également complexe aux Etats-Unis.

c. L'année universitaire

L'organisation de l'année académique varie légèrement selon les établissements. Cependant la norme est que celle-ci commence au début du mois de septembre et se termine courant du mois de mai. Elle peut être divisée en deux semestres de quatorze ou quinze semaines. Elle peut aussi être formée de « quarters » ou trimestres qui durent environ dix semaines. En outre, les universités proposent très souvent des sessions d'été de six à huit semaines.

L'année scolaire débute le plus souvent début septembre et s'achève courant mai. La très grande majorité des Universités américaines proposent des cours d'été, qui permettent aux étudiants, tant de rattraper leur retard ou combler des lacunes, que de suivre des nouveaux cours pour prendre de l'avance sur l'année à venir ou encore acquérir des connaissances dans des disciplines encore inexplorées.

Les temps forts de l'année universitaire aux Etats-Unis d'Amérique :

- Rentrée, fin août ou début septembre (autour de « Labor Day »)
- « Homecoming », une « fête » de rentrée traditionnelle qui affecte presque toutes les universités, centrée souvent sur une importante rencontre sportive, et destinée à accueillir les alumni afin de renforcer leur lien avec l'Alma Mater (courant octobre)
- Thanksgiving, fête familiale d'une importance capitale (souvent considérée plus central que Noël étant donné son caractère non-confessionnel), qui a lieu le 4^{ème} jeudi de novembre (et le vendredi est de fait férié également dans le monde universitaire). Aucune activité académique sérieuse ne doit être prévue la semaine de Thanksgiving.
- Début décembre : fin des cours du semestre d'automne ; période d'examens jusqu'à mi-décembre.
- Mi-janvier : début du semestre de printemps.
- Mi-mars : semaine de vacances, communément appelée « Spring recess » ou « Spring Break ».
- Fin avril : fin des cours du semestre de printemps.
- Début mai à mi-mai : période d'examens.
- Troisième ou quatrième semaine de mai : cérémonie solennelle de remise des diplômes : « Commencement » ou Graduation.

3. Internationalisation des campus

Dans son rapport Open Doors publié en novembre 2012, l'Institute for International Education (IIE) indique que l'internationalisation de l'enseignement supérieur a contribué \$22,7 milliards à l'économie américaine au cours de l'année écoulée ; les flux d'étudiants ont donc un impact économique et social notable, à la fois pour les USA et pour toutes les communautés concernées mondialement. Plus de 70 % des étudiants internationaux font rentrer des fonds aux États-Unis, étant financés par leurs propres familles, des bourses de leurs gouvernements, ou leurs universités.

Le rapport souligne également les bénéfices moins tangibles de la présence internationale sur les campus : les étudiants internationaux contribuent à la recherche scientifique et technique aux États-Unis, et apportent des perspectives internationales au cœur des salles de classe américaines. Ils permettent ainsi à la majorité d'étudiants « undergraduate » qui n'auront pas d'expérience directe de mobilité internationale d'être néanmoins préparés à la diversité de contacts que nécessiteront des carrières « mondialisées ». N.B : en 2011, 14% des étudiants obtenant leur diplôme « Bachelor » aux États-Unis avaient eu une expérience d'études à l'étranger.

<http://www.iie.org/Research-and-Publications/Open-Doors/Data>

En 2012 le nombre d'étudiants étrangers aux États-Unis a augmenté de 6% par rapport à l'année précédente, atteignant le chiffre record de 764 495.

Les pays les plus « exportateurs » d'étudiants vers les États-Unis étaient : la Chine (25,4 % de la population étudiante internationale), l'Inde (13, 1%) ; la Corée du Sud (9,5 %) et l'Arabie Saoudite (4,5%) – une augmentation notable, pour l'Arabie Saoudite, de 50% par rapport à l'année précédente.

L'afflux d'étudiants étrangers aide certains établissements (publics en particulier) à modérer les frais de scolarité pour les étudiants américains originaires de l'Etat.

En 2012 la Californie confirme sa position d'État le plus international, ayant accueilli plus de 102 000 étudiants étrangers, suivie de New York (state), et du Texas.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

1. L'offre de formation

L'un des plus grands atouts de la formation américaine traditionnelle en quatre ans (« undergraduate ») est le principe généraliste qui la sous-tend. Le système à formation multi-disciplinaire propre à la « Liberal Arts Education », qui débouche sur Bachelor of Arts, est celui dont se réclament les plus grandes universités et « colleges ». Cette formation permet aux étudiants d'élargir leur culture générale, d'aiguiser leur sens critique et leurs savoir-faire (écriture, rhétorique, raisonnement) avant de choisir une voie professionnalisante au niveau Master. Ce socle disciplinaire large contribue à la conception américaine de l'enseignement supérieur comme une préparation à la vie adulte et civique, et pas seulement à une profession.

Pour autant, certains établissements de très grande qualité ne délivrent quasiment que des « B.S. » en raison de la plus forte spécialisation qu'ils assurent (en particulier les Institutes of Technology).

2. Les installations

Dans la mesure où le système éducatif américain insiste sur l'épanouissement de l'étudiant au sein d'activités extra-curriculaires (que l'on dit ici « co-curricular », expression qui souligne bien leur caractère central dans l'expérience universitaire), telles le sport, les arts ou le bénévolat, les universités veillent à offrir dans ces différents domaines des infrastructures irréprochables. De multiples associations étudiantes représentent les différentes sensibilités politiques, culturelles ou religieuses sur les campus ainsi que les différents groupes ethniques ou les minorités. Toutes peuvent disposer de salles de réunion, voire de bureaux. Elles peuvent même recevoir des fonds de l'établissement en lançant des campagnes d'appel de fonds (fundraising).

3. La recherche universitaire et les partenariats public-privé

Les partenariats public-Privé (PPP) à l'université se manifestent surtout pour des activités de recherche. L'Etat fédéral au travers des agences comme la NSF, NEH, NIH, etc, finance largement la recherche dans les universités privées. Et inversement, les entreprises privées s'associent à des programmes de recherche publique pour des financements ciblés. (cf. Fiche CURIE recherche)

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

a) français

Il existe d'innombrables « MoU » et accords de partenariat entre établissements français et américains, qui seraient impossibles à détailler ici. Certaines universités françaises comptent plus de 30 établissements américains partenaires. Parmi les partenariats structurants on peut néanmoins citer :

- Programme « Alliance » : soutenu par le Ministère des Affaires étrangères, le programme « Alliance » lie depuis 2002 l'Université Columbia à Sciences-Po, Paris 1, et l'Ecole Polytechnique. Il a été un creuset pour le développement de multiples diplômes conjoints : Doubles Doctorats en Sciences Politiques entre Columbia et Sciences Po ; Double Master en Histoire de l'Art entre Columbia et Paris 1 ; Double Master en Histoire de l'Art et muséologie entre Columbia et Paris 1 ; Double Master en Relations Internationales entre Sciences Po et SIPA ; Double Master en Affaires publiques entre Sciences Po et SIPA ; Double Master en « Pratique du Développement » entre Sciences Po et SIPA ; Double master en Journalisme entre Columbia et Sciences Po ; double Master en Mathématiques financières entre Columbia et l'Ecole Polytechnique ...

Plus de 200 étudiants du monde entier sont inscrits à chaque rentrée universitaire dans l'un de ces 23 programmes conjoints et doubles diplômes aux niveaux licence, master et doctorat dans de nombreuses disciplines. Une douzaine de professeurs sont également invités chaque année à enseigner dans l'un des établissements partenaires. Co-organisant de nombreuses conférences à New-York et Paris, le programme Alliance est par ailleurs devenu une plateforme importante du débat académique transatlantique.

Le programme Alliance repose sur un Fonds international (le premier du genre) qui inclut la contribution du Département.

- Fondations : 4 fondations, France-Berkeley, France-Stanford, France-Chicago et France-MIT reposent sur un fonds constitué à leur origine par la France et l'université concernée. Ces fonds financent des projets de recherche et de collaboration avec la France, ou sur la France, sélectionnés après appel à projet.

Les outils de la coopération universitaire franco-américaine

Le service de coopération universitaire de l'Ambassade de France aux Etats-Unis a développé depuis de nombreuses années des outils permettant de soutenir les différents champs d'action de coopération universitaire entre la France et les Etats-Unis.

Les bourses Benjamin Franklin : Créé en 2013, le programme Benjamin Franklin permet de soutenir les projets de mobilité des étudiants *undergraduate* ayant fait le choix de privilégier l'apprentissage du français dans leur parcours universitaire. Sont ainsi ciblés les étudiants inscrits en double majeures dont une de français ou ayant conservé le français en mineure. Une vingtaine d'étudiants ont pu bénéficier de cette bourse de voyage lors de la première année de lancement. Le programme Benjamin Franklin est associé au programme Benjamin A. Gilman (du State Department) qui offre des bourses de mobilités sur critères sociaux pour des étudiants américains.

Campus France-Usa : Portail de promotion de la mobilité vers France, Campus France USA propose une aide pour les démarches à effectuer par les étudiants ainsi qu'un ensemble d'informations utiles pour faciliter l'arrivée et l'installation en France. Véritable service pré-consulaire, Campus France USA accompagne notamment les étudiants dans la préparation de leurs dossiers de demande de visa.

Les bourses Chateaubriand : Depuis plus de vingt ans, les bourses Chateaubriand ont permis à des doctorants en cours de thèse et inscrit dans une université américaine d'effectuer une partie de leurs travaux de recherche en France tant en sciences qu'en sciences humaines. Accueillis au sein des laboratoires de recherches et des établissements d'enseignement supérieurs français, ces boursiers encouragent la coopération scientifique et culturelle au niveau académique. Pour en savoir plus : <http://www.chateaubriand-fellowship.org/>

Le Partner UniversityFund : Créée en 2007, le PUF est le résultat d'une étroite collaboration entre les autorités françaises, des donateurs privés et des entreprises donatrices et dont la vocation est d'offrir un soutien financier à des partenariats entre des établissements universitaires français et américains. Ces partenariats sont soutenus sur une durée trois ans maximum. Ils incluent tant la recherche collaborative, que l'enseignement (cours et programmes communs doubles diplômes) et la mobilité de professeurs et d'étudiants. Près de quatre-vingt établissements participent à ce programme des deux côtés de l'Atlantique. Ces cinq dernières années ce sont près de soixante-dix partenariats qui ont été soutenus.

Les Centres d'Excellence de l'Ambassade de France : un réseau de centres pluridisciplinaires, créé en 1993, dont l'objectif est de promouvoir la coopération franco-américaine à travers des programmes de recherche en collaboration, des échanges universitaires, des contacts permanents. Ces centres sont des lieux de rayonnements de la culture, des arts, et des sciences français au sein d'universités américaines. Ils possèdent le plus souvent des départements d'études de la langue française, ou d'études françaises ou contribuent directement aux actions françaises aux Etats-Unis, grâce au financement des Services Culturels de l'Ambassade de France. Le réseau des centres d'excellence compte aujourd'hui dix-huit centres au cœur des plus prestigieuses universités américaines.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur

b) d'autres pays, notamment européens

Le phénomène le plus notable de l'internationalisation des universités américaines est lié à la création de Campus à l'étranger, qui permettent l'exportation des cours et méthodes d'enseignement au cœur des élites étudiantes internationales. New York University compte ainsi un campus à Abu Dhabi, et à Shanghai. Harvard s'est associé à l'Université Nationale de Singapour pour proposer une offre d'enseignement ciblée sur place. Cette tendance pourrait cependant être infléchie si l'expansion des « MOOC » (Massive Open Online Courses) se poursuivait.

V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-américaine

a) Les doubles-diplômes

Le succès de la mise en place de doubles-diplômes à travers le programme Alliance à l'Université Columbia démontre que cette voie est sans doute la plus efficace pour développer les échanges étudiants et enseignants entre la France et les Etats-Unis. Les accords de double-diplomation permettent en effet de résoudre le problème de la disparité des frais de scolarité, qui est un obstacle majeur à d'autres types de mobilité.

b) La présence francophone dans le domaine numérique

Les universités américaines sont aujourd'hui sous pression pour créer de nouveaux cours en ligne gratuits qui, selon elles, leur permettront à terme de faire des économies. L'objectif affiché est la démocratisation de l'enseignement supérieur.

Quelques établissements français ont rejoint les plateformes « Coursera » ou « Udacity ».

Le positionnement visible de la France dans le domaine des universités numériques est une nécessité, malgré toutes les questions qui demeurent sur l'avenir de ce type de support, en particulier sur les méthodes de certification et délivrance de diplôme. Il s'agit néanmoins sans conteste d'un nouvel outil incontournable de la coopération internationale. La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a dans ce cadre annoncé le lancement de la stratégie France Université Numérique.

VI- Contacts utiles

Pour la coopération Culturelle et Universitaire Françaises aux Etats-Unis
www.frenchculture.org

Campus France USA
www.usa.campusfrance.org

La fondation Franco-Américaine pour les échanges culturels
www.facecouncil.org/puf